

particulièrement, c'est manifeste, de réaliser la prétendue «société juste». Il se livre plutôt à certaines tentatives insignifiantes et stériles pour atténuer les résultats de ses politiques fiscales et économiques, qui ont exigé de la grande majorité de nos citoyens d'austères sacrifices. Aujourd'hui, qui d'entre nous, sur le plan financier, est en meilleure posture qu'en 1968? Les membres du comité spécial chargé d'étudier la pauvreté, qui ont parcouru presque tout le Canada, nous fournissent une réponse très prompte: «Personne, absolument personne!»

Il faudrait reprendre au départ la réforme fiscale. Aussitôt que possible, nous devrions essayer d'alléger le fardeau fiscal qui pèse actuellement sur les épaules des citoyens le moins en mesure de le supporter. Il n'est pas besoin d'attendre la loi fiscale parfaite, car le gouvernement pourrait être trop lent à la produire. Nous devons rechercher une réforme réaliste, fondée sur une comparaison judicieuse de nos taux avec ceux des États-Unis. Rien n'exige que les taux soient plus élevés pour un Canadien que pour un Américain.

La prospérité et l'expansion du Canada, la prospérité de tous les Canadiens, supposent la croissance économique. Les deux voies d'accès à la croissance sont de porter les profits au maximum, d'où la création de nouveaux capitaux, et d'intensifier à la limite la production et l'utilisation des talents. C'est grâce aux bénéfices qu'on fait face aux coûts dans l'avenir et le monde des affaires parvient mieux que ne peut le faire le gouvernement à créer des capitaux par la maximalisation des profits.

Il faudrait donc laisser plus de liberté au secteur privé, et le secteur public devrait se garder de trop s'ingérer dans l'économie, car:

1. Jamais un gouvernement n'a pu prouver que le secteur public peut mieux investir que le secteur privé;
2. Les gouvernements n'ont pas de critères pour évaluer le rendement;
3. Les gouvernements ne peuvent pas changer et s'adapter au changement (ils ne peuvent abandonner les activités économiques);
4. Les gouvernements ne sont pas innovateurs;
5. Le public n'aurait pas la possibilité de tirer le meilleur parti de ses aptitudes;
6. Les coûts du gouvernement sont forcément plus élevés du fait qu'on doit rendre compte de chaque dollar;
7. Les gouvernements ne sont pas portés à courir des risques.

Pour l'expansion, il faut mobiliser les compétences du pays tout entier et en tirer le meilleur parti possible. Il faut encourager les gens à courir des risques, à améliorer leurs aptitudes, à rester au Canada et à œuvrer dans le sens de la réalisation d'une économie prospère, croissante et viable. Il nous faut encourager le rapatriement et l'importation des compétences dans les domaines où elles nous manquent. Mais tout particulièrement il faut nous efforcer à créer un climat économique qui attire les compétences.

Le Discours du trône mentionne l'inflation, naturellement, et reconnaît avec beaucoup d'élégance que nous faisons face à un chômage sérieux. Dans un effort pour combattre l'inflation, le gouvernement avait annoncé l'an-

née dernière l'adoption d'un programme d'austérité qui devait avoir pour effet de maintenir au niveau actuel les dépenses gouvernementales et en même temps de créer un surplus substantiel à la fin de l'année financière 1970-1971. Eh bien, la semaine dernière, le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement dépensera cette année plus qu'il n'avait prévu et percevra moins d'impôts, ce qui revient à dire que le surplus anticipé se changera en déficit retentissant. Le gouvernement avait été mis en garde que, l'inflation actuelle n'étant pas de type classique, on ne pouvait s'attendre que les remèdes classiques redressent la situation. Mais ce fut peine perdue, cet arrogant mépris est imperméable aux bons conseils.

En matière de chômage, tout ce qui s'est réalisé de ce que le gouvernement avait prédit, c'est l'augmentation du nombre de chômeurs. Le taux actuel s'établit à environ 6.7 p. 100 de notre population active et on s'attend qu'avant la fin de l'hiver 750,000 personnes seront sans emploi—soit plus de 7 p. 100 de la population active. En juillet, nous avons versé 43.9 millions de dollars en prestations d'assurance-chômage, contre 41 millions en juin et 25 millions en juillet 1969. La proportion de ceux qui touchent des prestations d'assurance-chômage depuis plus de six mois est passée de 15 p. 100 il y a un an à 23 p. 100.

Ces chiffres, honorables sénateurs, ne proviennent pas de ce que, pendant les années 1958 à 1963, nous appelions le «Bureau Martin de la statistique». Ce sont des chiffres officiels; il est intéressant de se demander ce que la leader du gouvernement (M. Martin) ferait de ces chiffres, ce qu'il en dirait et ce qu'il dirait du gouvernement au pouvoir s'il se trouvait présentement à ma place.

Honorables sénateurs, permettez-moi de vous donner lecture d'un extrait du harsard de l'autre endroit:

Il ne faut pas oublier, non plus, que même si le chômage, au mois d'août, était moindre qu'au mois correspondant de l'année dernière, il représente quand même 4.8 p. 100 de la force ouvrière. Il n'y a pas de quoi se réjouir.

Le problème, le même: le chômage; l'orateur: Paul Martin, député d'Essex-Est; l'année: 1961.

Je me suis toujours étonné de la façon dont certains membres du parti au pouvoir, qui étaient députés sous le règne de Diefenbaker, pouvaient, de leurs sièges dans l'opposition, se montrer si indignés de taux de chômage de 4.8 p. 100. Comment se sentent-ils exactement quand leur parti, qui détient le pouvoir depuis environ sept ans, éprouve de la difficulté à maintenir le chômage au-dessous de 7 p. 100. Ces mêmes personnes, j'en suis certain, si on leur en laissait la possibilité, nous entretiendraient longtemps de la différence des circonstances. Mais, ce qui est assez triste, personne n'en ferait grand cas, car tout le monde est fatigué de la façon dont certains hommes politiques rationalisent le chômage.

Le seul rayon d'espoir dans ce déplorable fiasco économique où nous nous trouvons ces temps-ci, c'est le fait que le taux d'intérêt monte moins rapidement. Mais encore une fois, si nous comparons la conjoncture économique et fiscale actuelle à celle d'il y a deux ans, que